

> MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à la question de Mme la Conseillère communale Nicole Divorne relative
au panneau d'affichage sur la Place du Marché

Renens, le 6 avril 2020

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors du Conseil communal du 10 octobre 2019, Mme la Conseillère communale Nicole Divorne posait une question relative au panneau d'affichage sur la Place du Marché. Elle souhaitait savoir si la Municipalité avait réfléchi à la possibilité d'améliorer la lisibilité des informations concernant les manifestations, en changeant par exemple la police de caractère utilisée.

Afin de compléter le dispositif d'information des manifestations organisées à Renens, la Municipalité a installé début 2017 un agenda de grand format sur la Place du Marché. Conçu par Adrien Rovero, designer installé à Renens et Harris Blondmann, professeur en design graphique à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne/ECAL, et fabriqué par l'entreprise renanaise Prometal, le principe était d'offrir sur une seule plateforme toute l'offre culturelle de Renens, de manière démocratique en donnant la même importance à chaque manifestation, sans hiérarchie liée à l'organisateur ou l'événement, et selon un ordre chronologique. De ce fait, l'accent graphique a été mis sur les titres des manifestations et les dates. Ainsi, on voit de loin le mois d'affichage, puis en s'approchant les dates et titres des manifestations, et enfin les informations complémentaires et les lieux.

L'agenda de la Place du Marché se distingue d'autres types de panneaux, non seulement par son originalité mais également par sa présence en tant qu'objet graphique et coloré sur la Place du Marché.

En référence à la question posée par Mme Nicole Divorne, une première mesure a été mise en place, à savoir un allègement des informations complémentaires qui rendent chaque fiche plus lisible. Toutefois, une modification de la police de caractère serait possible mais entraînerait un changement complet du concept tel qu'expliqué ci-dessus. Le coût d'une refonte est devisé par le graphiste à CHF 4'000.-.

L'agenda de la Place du Marché est fonctionnel depuis janvier 2017 et apprécié des organisateurs qui peuvent communiquer dans l'espace public grâce à ce moyen complémentaire au journal Carrefour Info et au site internet *renens.ch*. De leur côté, les passants s'arrêtent régulièrement devant l'agenda et découvrent à sa lecture le foisonnement de la vie socio-culturelle de Renens.

La Municipalité estime qu'il n'y a pas lieu de demander une refonte complète et coûteuse du système informatique qui génère le panneau d'affichage sur la Place du Marché.

Elle considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nicole Divorne relative au panneau d'affichage sur la Place du Marché.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre

